



Maisons Alfort, le 25 mars 2010

N/Réf : 102- LR/PL

## **NOTE AUX CLUBS :**

### Procédure de demande de dérogation par Internet

Aller sur [basketfrance.com](http://basketfrance.com), cliquer sur FFBB, puis sur FBI-Extranet et enfin sur Module Clubs.

Saisir le n° du club pour utilisateur et votre mot de passe (jusque là, c'est le même procédé que pour la saisie des licences).

Cliquer sur Demandes de dérogation, entrer la date initiale du match concerné puis cliquer sur Rechercher.

Dans la liste des matchs, sélectionner le match et cliquer sur Faire une demande de dérogation.

Dans le tableau Demande de dérogation, marquer la case de l'élément à modifier. Par exemple pour la date, il apparaît alors une case calendrier où vous choisissez la nouvelle date.

Idem pour horaire, salle ou inversion de rencontre. Remplir ensuite le motif de la demande et enregistrer.

Suite à cette opération, un mail est envoyé automatiquement au club adverse pour l'inviter à donner ou non son accord. Le Comité ou la ligue reçoit directement par mail la réponse et valide ou non la demande, et retourne celle-ci aux 2 clubs, toujours par mail.

Cette procédure est plus simple, évite l'emploi de papier, permet d'économiser les frais postaux et est surtout plus rapide.

Néanmoins, il reste obligatoire de faire la demande **le plus tôt possible et** au moins **10** jours avant la date **du week-end** de la rencontre !

Nous restons à votre disposition pour d'autres explications, par téléphone au siège du Comité au 01.43.53.32.57 les mardis et jeudis après-midi.

En espérant que vous serez nombreux à utiliser ce système.

Salutations Sportives

Luc Trinquier  
Secrétaire Général